



Dossier behandeld door  
traité par

Ref.  
Bijlage(n)  
Annexe(s)

Halle, le 11 septembre 2020.

### CONVOCATION A LA DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2020

Le Conseil d'Administration et de Gestion National porte à votre connaissance qu'une deuxième **Assemblée Générale Statutaire Nationale**, prévue par l'article 22 des Statuts, aura lieu le **VENDREDI 23 octobre 2020 à 10h00**, dans le bâtiment RFCB, situé au 52-54 Gaasbeeksesteenweg – 1500 HALLE.

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Approbation des décisions de l'Assemblée Générale Nationale Extraordinaire et Statutaire du 14.02.2020 (vous transmises le 26.06.2020)
2. Montant du prix de la bague 2021 à proposer au Ministre des Finances et la fixation du montant supplémentaire à payer à partir de l'achat de X bagues
3. Dates et lieux de lâchers des concours nationaux et internationaux pour la saison 2021
4. Organisation sportive pour la prochaine saison
5. Propositions d'exclusion
6. Demandes de levée d'exclusion et demandes de réhabilitation

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ET DE GESTION NATIONAL,  
Le Président National,

Pascal BODENGIEN



v.z.w. KBDB

Vereniging zonder winstoogmerk. Aangenomen door de FOD van Financiën en Volksgezondheid.  
Association sans but lucratif. Agréée par les SPF des Finances et de la Santé Publique.  
Ondernemingsnummer - Numéro d'entreprise 0407138001.

RFCB a.s.b.l.



Gaasbeeksesteenweg 52-54 II Halle

Tel: 02 537 62 11 • Fax: 02 538 57 21